

AVEC MICHEL PAJON DÉPUTÉ

DONNONS TOUTE SA FORCE AU CHANGEMENT

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens de Noisy-le-Grand, de Neuilly-sur-Marne,
de Neuilly-Plaisance et de Gournay-sur-Marne,

Le 6 mai dernier, 58 % des électeurs de notre circonscription ont apporté leurs suffrages à François Hollande.

Il nous faut confirmer ce vote lors des prochaines élections législatives.

Les 10 et 17 juin prochains, avec Emmanuel Constant, mon suppléant, je sollicite votre confiance pour continuer à vous représenter à l'Assemblée nationale et pour **donner à François Hollande la majorité parlementaire dont il a besoin.**

J'en appelle à la mobilisation de chacun : après cinq années d'excès, de mépris et de promesses non tenues, il est indispensable de permettre au Président de la République et à son Gouvernement de réunir à nouveau les Françaises et les Français autour d'un projet commun, de **redresser notre pays dans la justice** et de nous rassembler autour de la plus belle des causes : **la jeunesse.**

Dès le 1^{er} tour des élections législatives, nous devons conforter le choix que les Français ont fait le 6 mai. **Nous devons faire le choix de la cohérence et de l'efficacité.**

Élu de proximité, à l'écoute de tous, je souhaite pouvoir continuer à mettre mon énergie, ma détermination et la force de mes convictions au service de nos quatre villes, de leurs habitants et de notre nouveau Président de la République.

Je compte sur vous.

Donnons toute sa force au changement !

Fidèlement,



Michel Pajon

Député

Maire de Noisy-le-Grand



Michel Pajon

Député de Seine-Saint-Denis
Maire de Noisy-le-Grand

■ Né en 1949 à Drancy (Seine-Saint-Denis), maître de conférences à l'Université Paris-I Panthéon Sorbonne, Michel Pajon est diplômé d'études supérieures en sciences économiques, en droit privé, en sciences politiques et en psychologie sociale. Il a fondé l'association historique de Noisy-le-Grand en 1983 et SOS Racisme Noisy-le-Grand en 1986.

■ Député depuis février 1996, réélu en 1997, 2002 et 2007, Michel Pajon est élu de Noisy-le-Grand depuis 1983. D'abord conseiller municipal, il est élu maire en juin 1995 et réélu en mars 2001 et en juin 2008.

■ Il a obtenu **l'implantation du prochain lycée international, l'équipement au rayonnement régional et national, dans la circonscription.**

■ Il a assaini les finances de Noisy-le-Grand, initié une politique active d'embellissement de tous les quartiers et mené un programme ambitieux en matière de construction d'équipements (gymnases, centre nautique, ...). En 15 ans, sous son impulsion, la ville a changé de statut : de 6^e ville la plus endettée de France, Noisy-le-Grand est devenue la capitale économique de l'Est parisien.

■ À l'Assemblée nationale, il a été membre de la commission des Affaires sociales, de la commission des Finances et de celle de la Défense. Il a été président du groupe d'études « Villes et banlieues ».

Mon suppléant



Emmanuel Constant

Adjoint au maire de Noisy-le-Grand
Conseiller général du canton de
Noisy-le-Grand - Gournay-sur-Marne

■ Né en 1968, Emmanuel Constant est professeur de sciences économiques

■ Élu en 1995, il a été adjoint au maire successivement délégué à la Culture puis à l'Éducation, à la Jeunesse et au Lycée international. En outre, il a une délégation spéciale pour la mise en place de l'Agenda 21.

■ Il est conseiller général du canton de Noisy-le-Grand - Gournay-sur-Marne depuis 1998. Réélu en 2004 et 2011, il a été vice-président du Conseil général en charge des Sports, de la Jeunesse et des Loisirs.

■ Depuis 2008, il est vice-président délégué à la Culture, aux côtés de Claude Bartolone, président du Conseil général de Seine-Saint-Denis.



L'enjeu des élections législatives est clair :

la constitution d'une majorité présidentielle pour permettre le changement que les Français ont voulu le 6 mai. C'est un vote de cohérence. La majorité doit être large et solide. »

François Hollande,
le 14 mai 2012

Mon bilan

■ **Près de 120 questions écrites adressées au Gouvernement** au cours de la dernière législature, dont plusieurs sur la diminution des effectifs de police dans les commissariats de Noisy-le-Grand - Gournay-sur-Marne et de Neuilly-sur-Marne, sur les mauvaises conditions de transport dans le RER A, sur le manque de moyens humains et matériels de la CAF de Seine-Saint-Denis, sur la diminution des postes de RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), etc.

■ **40 propositions de loi signées** ou cosignées et une participation assidue aux travaux des commissions de l'Assemblée nationale : commission des Finances, commission de la Défense, commission des Affaires culturelles et de l'Éducation.

■ **Une présence active aux séances plénières** dans l'Hémicycle pour contrer les projets injustes mis en œuvre par la Droite depuis 5 ans.

■ **Plus de 700 habitants de la circonscription reçus** dans les permanences et 750 courriers d'intervention. Depuis 1996, ce sont plus de 5 000 habitants qui ont fait appel à Michel Pajon pour relayer une difficulté ou faire « débloquer » un dossier.

■ **La « Lettre de Michel Pajon »,** support d'information envoyé régulièrement à tous les habitants de la circonscription pour rendre compte de l'action du député et informer chacun des initiatives prises.

■ **Des visites de l'Assemblée nationale organisées** pour les habitants de la circonscription et notamment pour les associations, les écoliers, les collégiens et les lycéens.

■ **150 000 euros attribués dans les quatre villes de la circonscription** à des associations ou aux communes pour des projets et des équipements permettant d'améliorer la vie quotidienne des habitants.

Mes 4 engagements

→ **Participer à la mise en œuvre du projet de François Hollande.** Je suis déterminé à mettre toute mon énergie et la force de mes convictions pour répondre, aux côtés de François Hollande, à l'impatience légitime des Françaises et des Français de retrouver enfin un État qui protège et rassemble, qui mette en œuvre une fiscalité juste et équitable et qui délaisse le bouclier fiscal de quelques privilégiés au profit d'un « bouclier social » en faveur de tous.

→ **Continuer à être un élu de terrain à l'écoute de chacun.** Depuis près de 30 ans, je vis et travaille dans notre circonscription. C'est ici que j'ai été élu pour la première fois. C'est ici que j'ai gagné votre confiance à plusieurs reprises. En tant qu'élu de terrain, je connais vos attentes, j'écoute au quotidien vos préoccupations, vos inquiétudes : logement, sécurité, emploi, précarité... Ce mandat de député n'est pas un tremplin politique vers d'autres fonctions.



→ **Faire entendre votre voix à l'Assemblée nationale.** De Neuilly-sur-Marne à Gournay-sur-Marne, de Noisy-le-Grand à Neuilly-Plaisance, c'est un territoire de plus de 120 000 habitants qui doit être représenté et défendu à l'Assemblée nationale. J'ai la conviction que les Français attendent des élus de proximité, attachés à leur territoire, qu'ils les écoutent et les comprennent, pour les représenter avec sincérité et honnêteté. Je n'ai d'autre ambition que de mettre toute mon énergie à être votre porte-parole.



→ **Poursuivre le combat pour une société plus juste et plus solidaire.** Je veux mettre à votre service et à celui du Président de la République, mon expérience de maire et de député, ma persévérance et mon pragmatisme pour gagner les combats que nous avons à mener afin de construire une société plus juste et plus solidaire.

Dès le 10 juin, votons utile ! Votons Michel Pajon et Emmanuel Constant.